



# Lou Mercadiou

Bulletin d'information de la commune de Saint-Macaire – [saintmacaire.fr](http://saintmacaire.fr) – N°56 Juin 2015



## Le mot du maire

Dans cette édition du Mercadiou, vous allez découvrir le programme détaillé des festivités qui animeront de juin à septembre notre cité. Cette année, elles sont particulièrement nombreuses et variées. Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie associative et contribuent à cette diversité. Si les Macariens sont les premiers à profiter de cette très riche programmation, elle attire bien au-delà des limites de notre commune.

D'ailleurs le cadre exceptionnel offert par Saint-Macaire et l'ouverture des équipes municipales depuis 30 ans, expliquent l'accueil de manifestations conçues par d'autres girondeins.

Dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités, nombre d'entre elles ont réduit les dépenses consacrées à la vie associative, notamment dans sa dimension culturelle. Nous avons fait le choix de poursuivre notre soutien à hauteur de 65 000 €, une somme non négligeable pour une commune aux ressources limitées. A cet appui financier, il faut ajouter les mises à disposition de locaux, le soutien logistique orchestré par les services techniques et la prise en charge de la sécurité par l'intermédiaire de sociétés spécialisées, lorsque l'espace public est fortement sollicité. Ce choix, nous l'assumons pleinement, désireux d'offrir à toutes les composantes de la population matière à divertissement et à enrichissement personnel. Nous sommes convaincus de la nécessité de favoriser le lien social dans un monde où l'individualisme est roi, avec aussi la volonté d'accroître l'attractivité de notre territoire et les retombées économiques qui en découlent. Le visiteur d'aujourd'hui sera peut-être l'habitant de demain et en tous cas je l'espère, l'ambassadeur de notre cité médiévale et de son art de vivre.

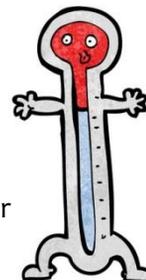
Je vous souhaite à tous un bel été.

*Philippe Patanchon*

# INFOS MAIRIE

## PLAN CANICULE 2015

Dans le cadre du plan canicule, un registre nominatif est ouvert à la mairie de Saint-Macaire afin de recenser si elles le désirent les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, d'une carte d'invalidité ou d'une reconnaissance travailleurs handicapés et vivant seules. Cette inscription peut être demandée par la personne concernée ou par un tiers (parent, voisin) soit en venant à la mairie, soit par écrit (courrier et mail) ou encore par téléphone au **05 56 63 03 64**.



## SACS POUCELLE

Un jour de distribution a été rajouté au programme pour les habitants qui n'ont pas encore eu la possibilité de venir récupérer leurs sacs : **vendredi 12 juin de 16h30 à 18h30** au sous-sol de la mairie.

## PROXI DÉCHETS

Cours de Verdun le 9 juin de 9h à 16h.

## VISITES GUIDÉES

L'office du tourisme de Saint-Macaire propose des visites guidées gratuites de la cité tous les après-midis, animées par Joël Baudet guide de pays, avec une dégustation de vins offerte par les viticulteurs de Saint-Macaire. Départ à 15h et retour vers 16h30/17h. Du 1<sup>er</sup> juillet à fin août, RV 10 minutes avant l'heure de départ devant l'Office du Tourisme. Possibilité de réserver au 05 56 63 32 14.



## RAPPEL CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Deux arrêtés municipaux ont été récemment émis :

- 1/ L'un interdisant le stationnement dans la vieille ville des autocaravanes ou camping-cars et de tout véhicule automoteur aménagé en habitation mobile.
- 2/ L'autre portant réglementation pour la mise en place d'un sens unique de circulation rue des Frères Cordeliers.

## DU RENFORT POUR L'ÉTÉ

La période étant particulièrement chargée en termes de logistique pour les nombreuses manifestations ayant lieu à Saint-Macaire, deux agents municipaux viennent d'être recrutés pour rejoindre l'équipe cet été, ils seront à l'œuvre à partir du 1<sup>er</sup> juin. Bienvenue à eux !

## SAINTMACAIRE.FR

Retrouvez toute l'année sur le site [saintmacaire.fr](http://saintmacaire.fr) les infos de la commune, les galeries photos et l'agenda des manifestations mis à jour régulièrement. C'est votre espace, n'hésitez pas à le nourrir en nous envoyant vos photos et vos infos.



# INFOS MAIRIE

## INSTALLATION EPHÉMÈRE MÉDIATHÈQUE

L'apparition récente dans Saint-Macaire d'affichettes, de silhouettes, de livres volants, de messages, de personnages de terre ou encore de masques a sans doute piqué votre curiosité. Si vous avez visité en début d'année l'exposition consacrée aux projets des lycéens de la classe de Terminale option arts visuels du Lycée Jean Moulin, vous les aurez reconnus... Sinon vous aurez peut être deviné qu'il s'agissait d'une installation éphémère hommage au baptême de la médiathèque du nom de l'écrivain, journaliste, universitaire... et enfant du pays Robert Escarpit. Le projet mené à bien depuis la rentrée scolaire et à l'origine destiné à donner une identité visuelle à

la médiathèque s'est amplifié chemin faisant pour aborder la notion de parcours dans la ville. L'idée des élèves d'Isabelle Claverie, professeur d'Arts Plastiques au Lycée, était de créer la curiosité et de faire naître l'envie chez les habitants comme chez les passants d'aller découvrir le lieu si ce n'était encore fait... Un logo est également né de cette collaboration, grâce au talent de graphiste du jeune Quentin qui a mené son projet à bien comme un véritable professionnel. Les usagers de la médiathèque auront l'occasion de découvrir ou re-découvrir ces travaux lors de l'inauguration qui aura lieu le 12 juin à 18h.



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## EMERG'EN SCÈNE

### Le 13 Juin 2015, venez faire vibrer le patrimoine au rythme du spectacle vivant !

Le festival Emerg'en Scène, dans le cadre des Scènes d'Été en Gironde, s'implante dans la jolie cité médiévale de Saint-Macaire pour une journée autour du spectacle vivant et de la création artistique, pour un public familial.

Cette journée inédite est dédiée au théâtre, au cirque, à la danse, au conte dans le magnifique château de Tardes surplombant les bords de Garonne. Comédiens, acrobates et plasticiens, invitent le public à visiter leur univers artistique et leur vision du monde le temps d'une journée dont les maîtres mots sont : « convivialité, rire et émotions partagées ». Confortablement installés en bordure de Garonne venez rêver au gré d'acrobaties aériennes dans les arbres, de danse hip-hop, et de siestes musicales...

Dans le cadre du festival, l'association organise en collaboration avec le Théâtre National Bordeaux Aquitaine deux jours de spectacles pour les écoles

du territoire. : « Si tu ne vas pas au théâtre, le théâtre viendra à toi »...

Un projet de rencontre autour du théâtre entre le TNBA et l'association Emerg'en Scène. Dans le cadre de son ouverture à différents lieux culturels et de son école du spectateur, l'association Emerg'en Scène et le TNBA ont imaginé une nouvelle forme d'ouverture et de rencontres théâtrales dans les écoles de la Communauté de communes des Côteaux Macariens et celle de Saint-Croix-du Mont. L'objectif de cette tournée est d'aller à la rencontre du public et des territoires, de sensibiliser les enfants à l'univers du théâtre, de favoriser l'esprit critique et le plaisir de vivre ensemble un spectacle.

Le spectacle de Barbe Bleu sera proposé aux élèves des écoles, suivi d'un bord de scène .

**Ouverture de la billetterie : 14 h**

**Château de Tardes – Saint-Macaire**

**Contacts/Renseignements : 06 95 25 09 73**

**06 38 64 77 21**

**associationemergenscene@gmail.com**



**EMERG'EN SCÈNE FESTIVAL**

- 14H OUVERTURE DE LA BILLETTERIE / aux portes du Château de Tardes
- 14H30 LA BARBE BLEUE / Texte de Jean Michel Rabeux / Tournée TNBA  
Conte de Charles Perrault - à partir de 6 ans
- 16H ESCAPADES CIRCASSIENNES / Collectif Soda  
Acrobaties aériennes dans hamac et tissu - Bord de Garonne
- 16H30 DANSE HIP HOP / Arts2rue - Bord de Garonne
- 17H LA FORTUNE DE JEANNE / Cie l'aurore  
conte musical et marionnette à fil - Château de Tardes - tout public
- 18H30 ESCAPADES CIRCASSIENNES / Collectif Soda  
Acrobaties aériennes dans hamac et tissu - Bord de Garonne
- 18H45 DÉCLIC CIRCUS - DEMONSTRATION DE L'ÉCOLE DE CIRQUE  
Acrobaties, fil, ballon, jonglerie - Bord de Garonne
- 19H30 UNE DEMANDE EN MARIAGE TOUT TERRAIN / Cie les 13 lunes / les lubbies  
Tchekov - à partir de 8 ans - Château de Tardes

**BUVETTE - CAPTATION SONORE - EXPOSITION D'ARTS PLASTIQUES -  
MAQUILLAGE - PHOTO BOOTH - PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS**

**PARTENAIRES DU PROJET**

Ville de Saint-Macaire, Ministère de la culture et de la communication, Scènes d'Été en Gironde,  
Théâtre National Bordeaux Aquitaine, Association Vacances Loisirs pour tous,  
Association des Centres d'animations de la ville de Bordeaux...

### « Et si on jouait la comédie... »

L'association propose à chaque période de vacances scolaires des stages de théâtre pour les enfants de 4 à 6 ans et pour les adolescents de 7 à 14 ans. Sur quatre journées, les stages se déclinent en différents exercices ludiques autour du corps, de la voix, de l'improvisation, de la composition d'un personnage.

### Vacances d'été

Du 6 au 17 juillet 2015

5/6 ans : du mercredi au vendredi de 11h à 12h

7/14 ans : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Tarifs : adhésion 10€, 5/6 ans 30€, 7/14 ans 50€.

Renseignements au 06 95 25 09 73  
associationemergenscene@gmail.com

# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## ARDILLA



### Dimanche 21 juin Fête de la musique

Voici notre rendez-vous annuel où la musique sortira de toutes les pierres de Saint Macaire.

Quatre scènes : Horloge, Prieuré, Château de Tardes et Estape (cour de l'IME) plus la rue et quelques espaces « sauvages » accueilleront Les Rock'n Lol, Le Groupe du Dimanche, les Heuls, Catmailys, Moriza, Strange Pleasure, Tribute to All, Pil Jim's, Dance to the End, les Squelette gras, Mattéo' and Co, Paolo Cortes, Tape or Bie, Les Fifres de St Pierre, la Fanfare y a pas l'feu, Macatek. Ainsi vous pourrez écouter du Rock (garage – français, indépendant, psyché, pop), une Chanteuse Soprano, un Solo Acoustique, du Jazz, des Chorales, des DJ Set, du Blues Gospel, de la techno, du Fast Core.

L'Ecole de musique sera largement représentée par la présence de la chorale Voc'ardilla, les Red Turtle, le Pitchoun Band.

De quoi se restaurer et se désaltérer aux buvettes de l'association, avec cette année un espace Bar tapas au château de Tardes.

Comme nous serons un dimanche, la soirée débutera plus tôt (18h00 au château de Tardes) et se terminera vers 1h00 au Prieuré.

Nous remercions les habitants de Saint Macaire qui participent pleinement au bon déroulement de cette manifestation. Et si vous souhaitez vous informer, participer, vous impliquer, nous proposons une réunion le 9 juin à 20h00 dans les locaux d'Ardilla.

*L'équipe Ardilla*

## LE PRIEURÉ



## APE

L'Association des Parents d'Elèves vous attend nombreux pour la kermesse de l'école qui aura lieu le **vendredi 26 juin** au bas des remparts et remercient tous les parents qui ont contribué au bon déroulement et à la réussite des manifestations de cette année scolaire riche et fructueuse !

# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

### SAINT-MACAIRE FETE LA SAINT-JEAN

**VENDREDI 19 JUIN**

21H30 : **JIMMY SYSTEM** "SOIREE CO2 ET SHOW-LASER"

**SAMEDI 20 JUIN**

15H : JEUX POUR ENFANTS

17H : DEMONSTRATION

"HIP-HOP ET DANSE MODERNE"

21H30 : "DJ STEPH"

23H00 :

# "SANGRIA GRATUITE"

0H30 : "DJ STEPH"

**DIMANCHE 21 JUIN**

9H : CONCOURS DE PECHE OUVERT À TOUS - LAC DE GARGASSAN

11H : CONCOURS VILLAGES FLEURIS REMISE DE PRIX - MAIRIE

18H : **FÊTE DE LA MUSIQUE PAR ARDILLA**

**LUNDI 22 JUIN**

14H : CONCOURS DE PETANQUE OUVERT À TOUS - REMPARTS

21H30 : ANIMATION BANDA AVEC LOS MUSICAOS DE TARGON

23H : AU PIED DES REMPARTS

### FEU D'ARTIFICE ET EMBRASEMENT DES REMPARTS

# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION PORT NAVAL



À Saint-Macaire, il y a la Garonne... et un port ! L'histoire de la cité médiévale est très largement liée à la proximité du fleuve. Depuis l'époque médiévale l'existence et l'exploitation d'un port a été une évidence. Depuis la fin du XIX siècle, le port a été au fil du temps remblayé par les alluvions et les atterrissements. Créée en mai 2006, l'Association Port Nava'l de Saint-Macaire s'est donné pour objectif de remettre en état le fonctionnement du port de Saint-Macaire.

**Un ponton flottant permettant de recevoir des petites embarcations (réservé aux adhérents) est installé chaque été.**

Les premières années, l'association s'est concentrée sur la recherche d'informations sur l'histoire du port : collecte d'archives, recherche des anciens plans et cartes postales anciennes témoignant du passé proche de l'activité intense du fleuve au XIX siècle. Des fouilles réalisées en 2008 ont confirmé les plans collectés aux archives départementales et les informations transmises par les anciens. Tout au long de l'année, l'association Port Nava'l continue ses recherches de témoignages historiques et anime l'espace du quai.

Récemment un nouveau projet a vu le jour : tous les samedis matin la construction d'un bateau de type voile-aviron est organisée avec les adhérents à partir de 10 ans. Ce qui permettra de réaliser une flottille pour renouer avec la navigation de plaisance sur notre fleuve à l'image de ce que pratiquaient nos anciens au siècle dernier. Depuis plusieurs années, le **premier weekend de juillet** l'association Port Nava'l concocte un programme exceptionnel d'animations et de valorisation du port :

## PORT NAVA'L

**fait la Fête à la Garonne 2015 se tiendra le samedi 4 juillet 2015.**

**Un événement festif et culturel** à ne pas manquer.

Au bord de la Garonne qui est mise à l'honneur, une multitude d'animations, conférences, rencontres, concerts, navigation, transats sur la plage éphémère et sur la terrasse du Port raviront petits et grands.

A partager en famille et entre amis... avec la Garonne pour témoin ! Avec entre autre cette année:

- Baptême de kayak, navigation de voile aviron
- Des stands pour toute la famille avec la ludothèque du CVLV et une sensibilisation à l'environnement par l'Auringleta.
- Un spectacle jeune public par Captain Chewing
- Découverte de la pêche à la mouche par le club La Phrygane Langonnaise
- Conférence et tables rondes sur la terrasse du pêcheur avec récits d'aventures par nos figures locales.
- Exposition historique de cartes postales anciennes.
- Diverses animations musicales dont Concert Rock le soir avec le groupe de musiciens locaux « Cardhu ».
- Un final avec lâcher de lanternes pourra illuminer à nouveau notre ciel pour clôturer cette Fête.

Restauration sur place à la taverne gourmande avec une dégustation exceptionnelle de Lamproie à la Bordelaise.



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## SAINT-MACAIRE SORT LE GRAND JEU



« Saint-Macaire sort le Grand Jeu », festival ludique et (ré)créatif va investir les rues, places et jardins de la cité médiévale du **lundi 6 au dimanche 12 juillet**.

Manifestation festive, ludique, conviviale, intergénérationnelle et ouverte à tous, SMSLGJ fêtera le jeu sous toutes ses formes. Fil conducteur durant toute la manifestation, de nombreux espaces vont être aménagés aux quatre coins du village.

Ainsi, médiathèque Robert Escarpit, Kiosque, Prieuré, maison de retraite, cour et jardin de la Maison de Tardes, parc des Remparts et d'autres sites insolites dont la cave Messidan ou la chapelle des Ursulines accueilleront jeux surdimensionnés, jeux de plateaux, puzzles, jeux de réflexion, jeu de société, jeux sportifs, jeux vidéo, jeux du monde, jeux historiques ...

Des espaces jeux thématiques permanents, un séjour vacances pour les 9/12 ans qui animera la radio du festival, deux stages Bafa (base et appro) organisés par l'Ufcv, la fête du RAM, une soirée jeu de rôle, du théâtre d'impro, une visite insolite et commentée de bâtiments méconnus, une déjà très attendue course de tracteurs tondeuses, une soirée latino, une après-midi sportive avec CAP33 ou autres Olympiades ... il y en aura pour tout le monde. Il y aura de la magie, il y aura des petites bêtes, il y aura de la musique, il y aura des vampires, il y aura des défis ... on va vous faire jouer, on va vous faire rigoler, on va vous faire réfléchir aussi, on va vous faire danser et transpirer alors...

... Si le ton est donné, maintenant c'est à vous de jouer !

Infos : 06 30 26 78 51 (Bruno)

ou 06 11 52 19 89 (Sylvain)

[psr.cvlv@gmail.com](mailto:psr.cvlv@gmail.com)

<http://www.saintmacairesortlegrandjeu.com>

## L'ACTU DE LANGU'ON !

Nos élèves adultes sont partis à Londres cette année, accompagnés de Geoffrey, leur professeur. Ils ont manqué de peu la naissance de la petite Charlotte mais reviennent malgré tout avec des souvenirs plein la tête... et quelques ampoules aux pieds ! Beaucoup de marche en effet, pour prendre la température de cette ville magique, tellement moderne et pleine de surprises : outre les incontournables, nos voyageurs ont par exemple suivi un guide sur les pas de Jack l'éventreur...

Séquence frissons ! L'année scolaire touche à sa fin et tous les élèves vont se retrouver pour une grande soirée auberge espagnole avant de se quitter pour la pause estivale. C'est avec grand plaisir que nous ouvrirons nos cours et nos escapades à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre en septembre prochain. Vous pouvez prendre tous les renseignements en écrivant à [langu-on@wanadoo.fr](mailto:langu-on@wanadoo.fr) (blog - <http://langu-on.blogspot.com>)



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## LES EDELWEISS



« Marcher de manière régulière protège notre corps et fortifie notre mental à tout âge. La randonnée peut être pratiquée par un grand nombre d'entre nous. » (Dr Pierre Josué, médecin fédéral de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.)

« La randonnée est un excellent sport qui permet de s'occuper de son corps et d'en percevoir les limites : on peut parler de véritable éducation à la santé. La randonnée incite à une bonne hygiène de vie, notamment chez les personnes sédentaires. » (Dr Sophie Dumery, médecin formateur pour le comité régional Ile-de-France de la Fédération française de randonnée pédestre et membre de la commission médicale de la FFRP.)

Au cœur de la commune de Saint-Macaire, « Les Edelweiss », association aux douze ans d'expérience, met à votre disposition sa vingtaine d'animateurs, tous titulaires du brevet de premiers secours (PSC1), pour vous guider sur les chemins de Gironde, d'Aquitaine et d'ailleurs. Ils vous proposent plusieurs fois par semaine des randonnées de longueurs et difficultés différentes, adaptées à votre niveau, dont les horaires sont établis en fonction des saisons.

Les plus endurants peuvent participer aux différents séjours organisés chaque année. Nouveaux adhérents, débutants ou randonneurs confirmés, retraités ou actifs, n'hésitez plus à rejoindre notre groupe où la bonne humeur est de rigueur.

Vous trouverez dans le programme mensuel toutes les informations (lieux de rendez-vous, dates et heures, distances et niveaux de difficulté) nécessaires à l'élaboration de votre propre programme !

Pour vous faire votre propre opinion, consultez notre site à l'adresse suivante :

<http://lesedelweiss.jimdo.com>

Nous contacter également aux coordonnées suivantes :

«Les Edelweiss» **Association Randonnées Pédestres Loi 1901**

**Château de Tardes, Rue du Port Nava  
33490 Saint-Macaire**

(Permanences tous les samedis de 10h à 12h)

**Tél : 05 57 36 21 98 (répondeur)**

**Port : 06 23 99 86 12 (Présidente)**

**Port : 06 79 17 55 02 (Secrétaire)**

Courriel : [les.edelweiss@yahoo.fr](mailto:les.edelweiss@yahoo.fr)

**« UN JOUR DE SENTIER EGAL  
HUIT JOURS DE SANTE »**



## LES BLEUETS MACARIENS

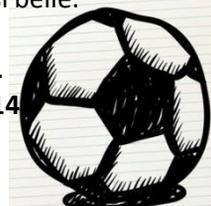


A l'issue d'une formidable saison, l'équipe première du club des Bleuets Macariens accède à la **division supérieure. L'assemblée générale du club aura lieu le samedi 6 juin à 16 heures au stade de Saint-Pierre d'Aurillac.**

A cette occasion, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à faire de la saison prochaine une saison tout aussi belle.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Contact Frank Zanette : 06 78 92 76 14



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

NOUVEAU

## VIVRE LE PATRIMOINE

La nouvelle association qui succède au Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire vient de constituer son bureau présidé par Emmanuelle Orget et comptant trois nouveaux entrants : Chantal Lalanne, Dominique Escabasse et Cédric Gerbaud.

### La question du tourisme

Le débat devra se développer autour du contenu d'une politique touristique à Saint-Macaire. Il semble préférable d'éviter un processus de « marchandisation » comme à Saint-Emilion. La stimulation de l'augmentation d'activités liées au tourisme demeure d'actualité mais doit être mesurée.

### La reconversion du patrimoine

« Habiter aujourd'hui des maisons d'hier » demeure un objectif qui a montré son efficacité. Il faut donc diffuser une dimension plurielle de la récupération du patrimoine, appropriable par le plus grand nombre, sans privilégier une « élite » cultivée. Le débat est en cours pour l'affectation des monuments historiques acquis par la commune.

### Les outils de transmission

La fabrique de la « conscience patrimoniale » doit être permanente à Saint-Macaire et les nouveaux habitants en particulier sont attachés aux événements qui utilisent la vieille ville, c'est d'ailleurs le projet de plusieurs initiatives récentes. D'autre part, collégiens et lycéens sont visiblement prêts à se mobiliser pour une compréhension générale du patrimoine, à suivre donc...

Calendrier des manifestations **Vivre le patrimoine** à venir :

#### Samedi 25 juillet Cinésites

Film Gran Torino de Clint Eastwood, Place Patalo

**Vendredi 31 juillet Balade nocturne** nouvelle formule avec le spectacle itinérant « A vendre »

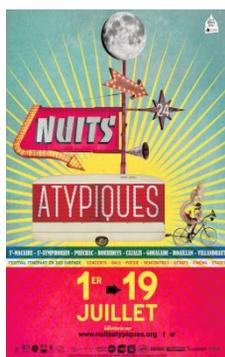
#### Samedi 19 et Dimanche 20 septembre Journées du Patrimoine.

Auscultation de la maison Messidan, soirée avec le duo BEREZKO, projection de films sur Saint-Macaire

#### Samedis 10 et 17 octobre

Théâtre avec la compagnie Thalie et les Compagnons de la Veillée

## NUITS ATYPIQUES



La 24ème édition des Nuits Atypiques quitte Langon et devient itinérante. Du 1er au 19 juillet, le festival traversera 8 communes du Sud-Gironde et mettra en scène plus de 30 artistes qui feront la part belle à la musique, à la danse, à la poésie, au cinéma, aux rencontres et à la découverte du territoire.

Saint-Macaire aura le plaisir d'accueillir El Cabrero **Mercredi 1er juillet à 21h30 sur le Parvis de l'église.** Chevrier depuis l'âge de 6 ans, il est l'un des chanteurs les plus singuliers de l'histoire du flamenco. Artiste engagé et anticonformiste, il est l'auteur de textes poignants chantant la liberté et la révolution. De nombreux prix prestigieux jalonnent sa longue carrière et lui valent l'estime et la reconnaissance de tous les amateurs et

aficionados du flamenco, en Espagne et dans le monde.

Mais aussi le même jour :

**18h00, rendez-vous à La Belle Lurette** : ballade contée dans Saint-Macaire avec Jean-Marie Billa.

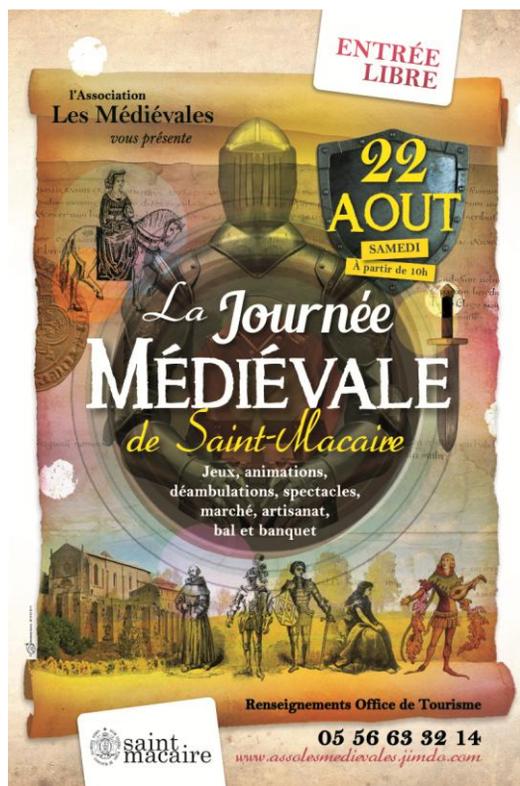
**19h30, La Belle Lurette** : apéro-dégustation des vins du syndicat des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire et tapas. Organisée avec la collaboration de la mairie de Saint-Macaire, de la CDC des Coteaux Macariens, de l'association Vivre le Patrimoine Macarien, du Syndicat des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire et de La Belle Lurette.

13€ / 18€ en prévente et 17€ / 22€ euros sur place; En prévente sur [www.nuitsatypiques.org](http://www.nuitsatypiques.org) et à l'Office de tourisme de Saint-Macaire  
8 rue du canton - 33490 Saint Macaire  
05 56 63 32 14  
[saintmacaire@entredouxmers.com](mailto:saintmacaire@entredouxmers.com)



# L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

## LES MÉDIÉVALES REVIENNENT EN 2015



Samedi 22 août à partir de 10h, l'association Les Médiévales organise la journée médiévale de Saint-Macaire autour d'animations ludiques pour enfants et adultes, de déambulations, de spectacles, d'un banquet, de bals et d'un marché au cœur de la cité, place du Mercadiou. L'entrée est libre.

### **Une journée festive, familiale et populaire**

Place centrale de la cité médiévale, le Mercadiou va accueillir dès 10h une trentaine d'artisans : sculpteur sur pierre, créateur d'accessoires en cuir, de bijoux, de jouets médiévaux, d'épices ... Puis échassiers, jongleurs, bonimenteurs, poètes, manipulateurs d'objets et de feu, contorsionnistes, équilibristes, sonneurs, musiciens investissent l'espace. Pour ce voyage dans le temps, le samedi en matinée, l'association propose la location de costumes et un atelier de maquillage pour illuminer les visages.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront se restaurer à la taverne ou à l'occasion du banquet médiéval servi à 20h (sur réservation à l'Office de Tourisme, formules adulte à 15 € et enfant à 8 €) accompagnés d'animations visuelles et

musicales. Dès 21h, place à la danse avec un bal traditionnel gascon par La Base Duo, puis à 23h, avec la Compagnie Les Semelles et un répertoire qui allie tradition et compositions actuelles pour faire danser dans la bonne humeur.

### **Une journée pour se divertir ...**

A 11h, 14h30 et 18h la Compagnie Mandalas va présenter « Rire en voie d'extinction ». Agylus & Ladzo, jongleurs à textes insensés, drôles et décalés, parlent en jonglant et jouent la comédie d'un sourire contagieux. Des coussins sont mis à la disposition des spectateurs... Attention à la grande « bataille finale » !

A 16h, les Compagnons racontent « La Chatemine et la Grande Fratrie ». Un capitaine et sa compagnie de soldats peu dégourdis tentent de persuader le public de s'engager dans l'ost du roi. Tous les moyens sont bons : promesses d'aventures, démonstrations, maniement et éloge des armes d'hast (arme d'assaut). Puis, Los Capuchonnes, la tête couverte de leur inséparable capuchon, ces drôles de magiciens vont surprendre et faire rire au travers d'illusions et de déboires rocambolesques.

Riboulette, barloque, toupie du roi, palet vendéen, boule à l'oiseau, rampeau, quilles de 6, palet breton, et bien d'autres encore ... jeux en bois de plateau pour petits et grands sont mis à la disposition du public par le Comité Départemental du Sport en milieu rural de la Gironde. Autour d'un château en bottes de paille, les bénévoles de l'association vont organiser et animer des jeux collectifs. Au pied des remparts de la cité, place aux activités sportives d'espace, tir à l'arc, escalade, avec Cap 33.

### **Samedi 22 août, la cité médiévale de Saint-Macaire fait sa journée !**

Les temps forts de la journée  
10h Ouverture du marché  
11h Spectacle Les Mandalas  
12h Apéritif musical à la Taverne  
14h30 Spectacle Les Mandalas  
16h Spectacle Les Compagnons  
18h Spectacle Les Mandalas  
20h Banquet  
21h/23h Bals  
En continu, la Taverne et déambulations.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## CONSEIL DU 29 JANVIER 2015

Présents : M. Patanchon, Maire, M. Cosson, Mme Lassarade, M. Dutreuilh, M. Falissard, adjoints ; Mme Pemptroit, M. Boilieu, Mme Latestere, M. Rouches, Mmes Chiriaeff-Davoine, Lavalette, Vasquez, Tach, M. Guindeuil, Mme Lampre, M. Bruté de Rémur. Absents excusés : Mme Buin-Bourjalliat, adjointe, M.M. Baudet, Alis.

La séance est ouverte à 21H00.

Secrétaire de séance : Valérie Chiriaeff-Davoine.

Le compte rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2014 est adopté à l'unanimité après modifications.

## Devis travaux d'eau potable avec le syndicat de Verdelsais

Consultation par trois bureaux d'étude sur la liaison Syndicat des eaux de Verdelsais et Syndicat de eaux de Saint-Macaire : travaux sur tranchée pour la connexion en eau potable :

SARP : 3030 € HT

HYDROLOGUE : 2955 € HT

COVICA : 2735 € HT

Proposition de retenir l'offre de la société COVICA avec un montant de 2735 € HT.

Michel Guindeuil s'interroge sur la fiabilité des essais de compactage.

Alain Falissard précise qu'il faudra attendre au moins un an pour effectuer le revêtement définitif.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de prix de la société COVICA d'un montant de 2735 €

## Convention de passage d'une canalisation d'eau potable

Alain Falissard rappelle au Conseil municipal le projet de création d'une canalisation d'eau potable assurant la liaison entre le réseau

provenant de Saint-Maixant fourni par le SIEAP de Verdelsais et le réservoir établi au pied de l'ancien château d'eau.

Pour des raisons de complexité technique et de coût, cette canalisation sera implantée entre le PN62 et l'ancienne gare sur une emprise communale puis passera en souterrain sous la RD1113 et au-delà une négociation est à établir entre la commune et un des propriétaires situé entre cette RD1113 et la rue Bergoeing pour rejoindre l'ancien château d'eau.

Cette implantation nécessite l'établissement d'une convention de servitude entre la commune et le riverain concerné.

A cette fin, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à lancer les négociations nécessaires, à établir la convention de servitude correspondant à ces négociations et à signer au nom de la commune ladite convention qui fera l'objet d'un acte notarié.

## Devis pour la dissimulation des lignes France Telecom rue du Port Nava :

Alain Falissard présente au Conseil municipal le projet de dissimulation du réseau télécom de la partie haute de la rue du Port Nava à la zone attenante à la place Châteaudun. Une convention entre Orange et la commune est proposée et fixe les conditions dans lesquelles Orange et la commune s'engagent à exécuter et à financer lesdits travaux. Le devis proposé s'élève à 1 192,00 € HT.

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide

- de réaliser les travaux de dissimulation du réseau France Telecom tels que décrits ci-dessus pour un montant de 1 192 € HT

- d'autoriser le Maire à signer la convention avec Orange pour les travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques.

Delphine Tach arrive à 21h20.

# COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## Instruction des autorisations des droits du sol – ADS

A compter du 1er juillet 2015, la DDTM n'instruira plus les actes et autorisations liés à l'application du droit des sols (ADS) pour la commune. Le Maire propose de travailler avec la CDC du Sud Gironde qui est en train de mettre en place un service commun d'instruction des ADS. Ce pôle s'accroît en raison de l'intégration du Bazadais dans la CDC.

Le coût de ce service est estimé à environ 4000 € par an désormais à la charge de la commune.

Michel Guindeuil demande quelles sont les autres communes de notre CDC qui vont faire cette même démarche. Le Maire répond que trois sur les quatre concernées s'engagent dans cette voie, Saint-Maixant, Pian et Verdélais.

Considérant que la Communauté de communes du Sud Gironde met en place un service commun d'instruction des ADS, après en avoir débattu le Conseil municipal décide

- de solliciter la CDC du Sud Gironde en vue de la signature d'une convention par laquelle notre commune lui confierait l'instruction des ADS. Cette convention préciserait nos obligations respectives, le coût des actes instruits et la durée à minima de notre engagement,

- de préciser que les actes instruits seront :

- les certificats d'urbanisme opérationnel
- les déclarations préalables
- les permis d'aménager
- les permis de construire
- les permis de démolir

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## Transfert de compétence concernant l'élaboration des documents d'urbanisme à la CDC des Coteaux Macariens

Le Maire informe qu'un PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) va être amorcé, il se substituera à notre POS. L'Etat souhaite désormais que ce type de document soit élaboré à l'échelle intercommunale.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

**DECIDE** de transférer à la Communauté de communes la compétence pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

**APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de communes des coteaux macariens en son article 4.2 par la suppression de l'ancienne rédaction :

*Compétences obligatoires Article 4.2. En matière d'aménagement de l'espace communautaire :*

« Etudes nécessaires à l'élaboration, la révision et la modification de cartes communales, de plans locaux d'urbanisme, et POS. Les délibérations, prescriptions, arrêtés, approbations restent de compétence communale.»

Et le remplacement par la compétence suivante :

*Compétences obligatoires Article 4.2. En matière d'aménagement de l'espace communautaire :*

« Elaboration, révision, et suivi du plan local d'urbanisme, des documents d'urbanisme en tenant lieu et des cartes communales »

**AUTORISATION** est donnée au Maire de signer tout document pour faire voir ce que de droit.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## **Adhésion au groupement d'achat électricité via le SDEEG**

Le Maire informe qu'une opération de même nature a été effectuée avec le gaz depuis janvier 2015. Il y a obligation de rentrer dans une procédure d'appel d'offre. Le SDEEG propose ses compétences en termes de négociation des tarifs pour l'électricité (éclairage public et consommation de la commune si cette dernière est supérieure à 36 KW).

A l'unanimité le Conseil municipal

- autorise le Maire à faire acte de candidature au marché électricité proposé par le groupement,
- autorise les syndicats départementaux d'énergie, cités précédemment, à solliciter en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- d'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant
- de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de saint Macaire est partie prenante
- de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés

## **Devis concernant la liaison accès handicapé préau / bâtiment école primaire à étage :**

Le Maire informe qu'un élève de l'école primaire se déplacera bientôt en fauteuil roulant pour une période de 6 mois. Les travaux d'accessibilité au restaurant scolaire ainsi qu'au gymnase ont déjà été réalisés, l'occasion se présente d'accélérer la mise en conformité de l'ensemble des locaux de l'école. Christian Pradal, architecte mandaté par la commune, a été contacté pour faire installer une rampe

d'accès.

Alain Falissard expose au Conseil municipal deux propositions sur plan :

Proposition 1 : rampe d'accès sur 10 mètres car la pente est de 5%. Coût : 3700 € HT.

Proposition 2 : il s'agirait en plus de déplacer la porte d'entrée vers l'intérieur du couloir, cela permettrait de dégager un maximum de place.

Le coût est estimé à 4170 € HT.

Le Conseil municipal retient la 2° proposition.

## **Modification du règlement du restaurant scolaire**

Le Maire présente au Conseil municipal un projet de règlement commun à la restauration scolaire et à la pause méridienne pour l'élémentaire afin d'encadrer l'utilisation de ces deux services. Un exemplaire est remis à l'ensemble des élus présents.

Le règlement sera systématiquement remis aux parents. Il sera affiché au restaurant scolaire de l'école. Conformément à l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, le règlement intérieur du restaurant scolaire sera affiché en mairie et transmis au préfet. Il sera revu et modifié à tout moment en cas de nécessité.

Le règlement devra être lu et commenté dans les familles afin de permettre à chaque enfant de prendre conscience des exigences de la vie en collectivité, lui rappeler qu'il a des droits mais aussi des devoirs envers les autres.

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, adopte à l'unanimité le règlement commun à la restauration scolaire et à la pause méridienne pour l'élémentaire tel que joint à la présente charge le Maire de faire procéder à son application.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## **Cession de l'emprise nécessaire à la réalisation des travaux à l'extrémité de la Rue Burdeau**

Le Maire informe le Conseil municipal que la SCI ORION et la SCI La Verrerie ont été contactées afin de céder à l'euro symbolique à la commune l'emprise nécessaire à la réalisation d'un tourne à droite et d'un giratoire à l'extrémité de la rue Burdeau.

La SCI ORION est concernée pour une emprise de 284 m<sup>2</sup> sur les parcelles suivantes :

A 1280 pour 2a65

A 1284 pour 8a

A 1285 pour 11a

La SCI La Verrerie est concernée pour une emprise de 170 m<sup>2</sup> sur les parcelles suivantes :

B 866 pour 9ca

B 868 pour 1ca

B 870 pour 11ca

B 871 pour 1a49

Le Conseil municipal doit autoriser le Maire à signer les documents nécessaires à la cession chez Maître Lalanne.

Unanimité du Conseil municipal

## **DIA**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter les ventes : Bordes, 13 rue du Thuron ; SCI l'Olivier, 33 allée des tilleuls ; Poradziz 3 Allée de Savignac ; Pallaruelo, 20 Allée Tourny ; Bon, Appartement résidence du Pic Vert, 26 cours Gambetta.

## **Demande de subvention auprès du conseil général pour travaux école**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une demande de subvention peut être déposée auprès du Conseil général de la Gironde pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures (baies vitrées et volets roulants) concernant l'école maternelle et l'école primaire. Le montant estimatif de ces travaux qui consistent essentiellement à la mise en

œuvre de menuiseries alu isolantes s'élève à 219 700,00 € HT pour les 2 écoles.

La subvention peut représenter 50 % de 22000 € (montant de travaux plafonné) majoré par un coefficient de 1,14 soit un montant de 12 540,00 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- de solliciter une subvention d'un montant de 12 540,00 € auprès du Conseil général
- de déposer le dossier de demande de subvention correspondant
- d'adopter le plan de financement suivant :
  - subvention DETR (35 %) : 76 895,00 € (dossier déposé en attente de décision)
  - subvention Conseil Départemental : 12 540,00 € (50 % de 22 000 € avec majoration d'un coef. de 1,14)
  - autofinancement : 43 940,00 €
  - emprunt : 130 265,00 €
- de mandater le Maire pour effectuer toutes les démarches correspondantes.

## **Cession d'une parcelle pour la réalisation de la voie verte**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une délibération complémentaire à celles du 6 mars 2014 et du 27 mai 2014 doit être prise afin d'intégrer dans la cession des parcelles concernées par la voie verte à la Communauté de Communes des Coteaux Macariens, la parcelle A 682 pour 1m<sup>2</sup>.

Unanimité du Conseil Municipal

Vincent COSSON quitte la séance,

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## DÉCISION DIVERSES

### Chaudière de la mairie :

En raison du montant très important du devis de réparation de la chaudière de la mairie, établi par l'entreprise Dalkia en charge de la maintenance, la décision a été prise de changer la chaudière.

Deux devis sont proposés :

Entreprise COSSON : 13193 € HT

Entreprise AQUITAINE ENERGIE : 14689 € HT.

Le Conseil municipal prend la décision à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise Cosson d'un montant de 13193 €.

### Devis d'entretien :

Proposition de devis de l'entreprise AD2 NET, nettoyage des vitres mairie, salle des fêtes et Grottes d'un montant de 2284,51 € TTC pour l'année. Unanimité

### Devis CAT de Verdélais :

Pour le remplacement de 5 arbres, devis de 492 € TTC. Unanimité

### Convention avec le collège de Pian :

Partenariat avec le CDI du collège et la Bibliothèque de Saint Macaire pour le prêt de livre, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention correspondante.

**Intégration de deux bénévoles à la bibliothèque**, assurance à souscrire et remboursement des frais de transports des bénévoles pour des formations à Bordeaux.

**Convention entre la MFR de la Sauve Majeure et la commune** pour l'accueil d'un stagiaire au service technique d'avril à juin. Une indemnité de stage de 200 € sera versée : Unanimité.

### Ouverture de crédit

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une ouverture de crédits doit être effectuée pour permettre le règlement en investissements de l'achat de la chaudière pour la mairie auprès de M. Cosson, de travaux de rénovation

peinture couloir étage école primaire auprès de M. Dubois, la pose de deux rampes (école et périscolaire) auprès de M. Bottechia, les avis d'insertions concernant l'appel à concurrence pour le changement des menuiseries extérieures de l'école maternelle et primaire (Médialex et Dematis), l'installation WC et lavabo pour mise aux normes sanitaires handicapés auprès de M. Cosson, la pose d'une porte pour les WC auprès de M. Guyard l'effacement de réseaux France Télécom.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à ces ouvertures de crédits :

- compte 21312, opération 220 pour 2 620,80 € (peinture couloir étage école primaire)

- compte 21312, opération 223 pour 390,04 € (avis appel à concurrence)

compte 2135, opération 220 pour 2 975,28 € (travaux sanitaire installation WC et lavabo)

- compte 2135, opération 220 pour 11 734,09 € (rampe aux écoles et rampe périscolaire)

compte 2135, opération 220 pour 1 268,16 € (porte WC)

compte 2135, opération 250 pour 15 831,60 € (chaudière mairie)

compte 21533, pour 1430,40 € (effacement réseaux France Telecom)

## INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil municipal

- du changement du standard du secrétariat de la mairie : ce dernier datant de 2002 est devenu obsolète. Le coût de la nouvelle installation s'élève à 90 € par mois et Daniel Boulineau précise que cela représentera une économie de 30 € par mois.

- de la reprise de la procédure d'achat du terrain Jugean en raison du décès d'un des frères, la SAFER qui réalise l'acquisition pour la commune va nous renvoyer une nouvelle convention à valider.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

Sylvana Lampre demande le coût du terrain, le Maire répond que de mémoire il avait été estimé à un peu plus de 300 000 €.

Consécutivement à l'interrogation d'un riverain, et en raison d'un problème d'accès déjà identifié par la commune, la rue des Cordeliers sera bientôt en sens unique. Un arrêté entérinera cette décision, les habitants du secteur seront préalablement informés et les panneaux fixés sur les supports qui avaient déjà été installés.

Daniel Boulineau informe le Conseil municipal de l'enlèvement imminent par la gendarmerie des voitures «ventouses» stationnant allée des Tilleuls.

Vincent COSSON revient assister à la séance.

M. Guindeuil informe qu'une aide financière est possible, dans le cadre du Pays des rives de Garonne, à destination des artisans et petits commerçants. Le café « la belle Lurette » a ainsi bénéficié d'une subvention de 3000 €.

Valérie Chiriaeff Davoine présente le projet mené avec les élèves de terminale option arts plastiques du lycée Jean Moulin pour réaliser un logo identifiant la médiathèque. Une exposition se déroulera bientôt à la médiathèque pour retracer cette démarche (du 31 janvier à la fin mars).

Daniel Boulineau et Delphine Tach informent que dans le cadre de la commission environnement, Nathalie Claverie, coordinatrice enfance et jeunesse de la CDC, a évoqué les actions menées par le club nature dans le cadre des TAP. Un bilan a été fait, cette activité est subventionnée par le Conseil général et sera reconduite à destination des écoles du territoire. La sortie nature est proposée le 30 mai avec, comme thème, la nature des sols.

Delphine Tach nous informe qu'une collecte

de cartons pour les professionnels va démarrer à Saint Macaire à compter de mardi prochain. Un arrêt est prévu place de l'horloge, près de la boucherie Billoir et de la carrosserie Cazenave.

Jean Loup Dutreuilh nous informe d'une réunion qui s'est déroulée au lycée Jean Moulin en présence du DASEN (inspecteur d'Académie) : 136 000 élèves du primaire en Gironde et 9 classes CLIS. Prévision pour la rentrée, 60 élèves en moins. Les objectifs annoncés par le DASEN sont :

- amélioration des remplacements
- création de 10 postes de professeurs des écoles.

- aides pérennisées concernant l'aménagement des rythmes scolaires pour les communes qui ont validé un PEDT. Il est encore possible de modifier les horaires des TAP mais cela reste soumis à une autorisation.

Delphine Tach précise qu'il reste encore des Kit d'économie d'eau à disposition en mairie.

## QUESTIONS DIVERSES

M. Guindeuil soulève le problème du stationnement des fourgons place de l'église et les nuisances qui en découlent. Le Maire précise qu'aucune autorisation n'a été donnée et que la possibilité d'un branchement électrique a été récemment neutralisée par les services techniques. L'augmentation du nombre de véhicules pose effectivement problème et des dispositions seront prises.

M. Guindeuil soulève aussi le problème des poubelles à l'arrière de l'église, la saleté récurrente du secteur et le conteneur souvent plein.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

Delphine Tach propose d'enlever les conteneurs dans la vieille ville si les problèmes persistent car avec trois ramassages par semaine, leur présence n'est pas nécessaire. Cet enlèvement obligerait certains habitants à se responsabiliser davantage dans la gestion au quotidien de leurs déchets. Elle rappelle cependant que le camion poubelle ne passe pas dans certaines rues et qu'il faut prendre en compte cette donnée.

M. Guindeuil demande si une réunion entre élus communautaires aura lieu pour étudier le budget de la CdC. Le Maire répond que pour l'instant nous ne disposons pas du montant des dotations permettant d'étudier le budget et qu'à cette date aucune réunion n'est envisagée.

## CONSEIL DU 9 AVRIL 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le 9 avril 2015 en présence de 18 élus. Absente excusée : Corinne Vasquez (procuration de vote donnée à Magali Lavalette).

La séance est ouverte à 21H00.

Secrétaire de séance : Florence Lassarade.

Le compte rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2015 est adopté à l'unanimité après modifications.

## Compte administratif 2014 de la commune

Il est présenté par Florence Lassarade.

En ce qui concerne les frais de fonctionnement, les charges à caractère général n'ont augmenté que de 1%, cette augmentation est liée principalement aux frais alimentaires.

Les charges de personnel sont à la baisse, suite à deux départs en retraite dont un remplacé. Les charges de personnel (488 307,57 euros) restent sensiblement inférieures à la moyenne des communes de taille comparable.

Suite à l'annulation de certaines manifestations, le total des subventions aux associations s'est élevé à 46 285 euros.

Après examen détaillé du budget et de son évolution, il apparaît que :

- la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 590 895,13 euros
- la section d'investissement un déficit de 171 270,32 euros

Le Compte administratif et le Compte de Gestion sont adoptés à l'unanimité.

## Budget prévisionnel 2015 de la commune

Florence Lassarade débute par le budget de fonctionnement.

Une augmentation des prestations de service est rendue nécessaire en raison des nouvelles activités périscolaires assurées par le centre de loisirs Verdélaisien (CVLV) et la prise en charge du gardiennage lors de diverses manifestations.

Le coût du repas sera également cadré, après l'embauche fin 2014 d'un nouveau cuisinier.

La subvention aux associations s'élèvera cette année à 64 985 euros en raison de la reprise des Médiévales, de la Fête à la Garonne, et de deux manifestations supplémentaires (les Epiciers de la Benauge et le festival Funk en Garonne).

Par rapport à l'exercice précédent, la baisse de la dotation de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat, est atténuée par les mécanismes de compensation.

Une augmentation de la part communale des taxes de 3% est proposée au Conseil municipal.

Le total de la section de fonctionnement s'équilibre à 1 999 500,17 euros (dont 97 116 euros de dépenses imprévues et 324 642,43 euros de virement à la section d'investissement pour le remboursement en capital des emprunts).

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

Le budget d'investissement 2015 envisage de nombreux travaux, tous ne seront pas effectués sur l'exercice, mais il faut néanmoins les programmer notamment dans la perspective d'obtenir des subventions, parmi les plus importants :

- Travaux de l'église avant réinstallation des orgues (321 392,95 euros dont 48 531,84 optionnels), subventionnés en partie par l'Etat, le Conseil départemental et la Région.
  - Tourne à droite à l'extrémité de la rue Burdeau (74 675,75 euros)
  - Rénovation des menuiseries des écoles, double vitrage et rideaux (281 550,04 euros)
  - Classement des archives communales (23 040 euros)
  - Confortement du rempart Rendesse (91 680 euros)
  - Restauration des orgues (84 510 euros)
  - Etude AVAP (transformation de la ZPPAUP qui devient caduque) (60 000 euros)
- Une fois pris en compte les remboursements d'emprunts, les dépenses imprévues et le report du déficit d'investissement, la section d'investissement s'équilibre à 1 883 518,64 euros.

## Votes du budget communal

\* affectation de résultats : pour à l'unanimité

\* vote des taux

Florence Lassarade explique qu'en raison de la baisse des dotations qui va se poursuivre et des investissements incontournables qui sont programmés, une hausse de 3% de la part communale des taxes est nécessaire et raisonnable. Une augmentation modeste mais régulière est préférable à une hausse brutale imposée par une situation financière dégradée.

Michel Guindeuil pense que la somme dégagée par l'augmentation des taux est modeste et ne justifie pas une hausse de la fiscalité cette année.

Une augmentation de la part communale des

taxes de 3% est adoptée à deux voix près (1 abstention, C. Bruté de Remur, 1 vote contre, M Guindeuil).

\* vote du budget de fonctionnement et d'investissement : pour à l'unanimité

## Compte administratif du service des eaux

Avant examen des propositions pour 2015, le Maire présente le bilan 2014 :

le budget d'exploitation présente un excédent de 31 387,01 € et un résultat de clôture de 64 468,35 €. L'investissement présente un excédent de 46 501,65 € et un résultat de clôture de 295 181,42 €.

Le CA 2014 est adopté à l'unanimité.

## Présentation du budget prévisionnel du service des eaux

Le budget d'exploitation 2015 prévoit 155 036,71 € de dépenses et le budget d'investissement intègre la réalisation de l'interconnexion avec le Syndicat des eaux de Verdélais afin d'atténuer la teneur en fluor de notre forage. Le mélange s'effectue depuis la fin

mars 2015 dans le réservoir de 100 m3 construit à proximité de l'ancien château d'eau. L'eau distribuée à Saint-Macaire est désormais parfaitement conforme à la législation en vigueur.

Le total de la section d'investissement s'élève à 596 220,06 €. L'excédent d'exploitation 2014 a été versé pour partie (47 283,17 €) en recettes d'investissement pour contribuer aux financements de travaux futurs.

Le BP 2015 du service des eaux est adopté à l'unanimité.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

## **Demande de subvention pour mission de maîtrise d'œuvre après phase d'étude diagnostic sur l'église de Saint-Macaire**

Suite à la réalisation d'une étude diagnostic portant sur l'église Saint Sauveur de Saint Macaire, le maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention peut être déposée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles relative à une mission de maîtrise d'œuvre de base comportant 3 tranches d'un montant de 22 500€ HT.

Cette subvention peut représenter 40 % du montant des frais de maîtrise d'œuvre décrits ci-dessus (22 500€), plafonné à 20 000€, soit 8 000 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention d'un montant de 8 000€ auprès de la DRAC, de déposer le dossier de demande de Subvention correspondant, d'adopter le plan de financement suivant :

- subvention de l'Etat – DRAC (40%) : 8000 €
- autofinancement : 4 500,00 €
- emprunt : 14 500,00 €

et de mandater le maire pour effectuer toutes les démarches correspondantes et signer les documents afférents.

## **Achat du terrain Jugean : promesse unilatérale d'achat (SAFER)**

Le Maire présente au Conseil municipal la promesse unilatérale d'achat du terrain Jugean par l'intermédiaire de la SAFER, parcelles de terrain situées rue Saint Denis :

Section	N°	Sub	Surface
A	7		2 a 80 ca
A	8		23 a 00 ca
A	9		15 a 50 ca
A	10	P2	1 a 72 ca
A	827	P2	69 a 08 ca
A	10	P1	2 a 98 ca
A	827	P1	44 a 92 ca
A	829		8 a 58 ca
		Total	1 ha 68 a 58 ca

La proposition d'achat s'élève à 344 952,00 € sans les frais d'actes de rétrocession.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une convention tripartite entre le Conseil départemental de la Gironde, la SAFER et la commune de Saint-Macaire a été adoptée en commission permanente le 8 avril 2013 et signée le 18 septembre 2013. Elle permet la prise en charge des frais financiers pendant 3 ans par le Conseil départemental pour les parcelles A0007, A0008, A0009, A0010 (P2) et A0827 (P2) soit 1,1210 ha pour un montant foncier de 238 222,00€. Les autres parcelles A0020 (P1), A0827 (P1) et A829 soit 0.5648 ha pour un montant financier de 81 778,00€ n'entrent pas dans le champ d'action du dispositif de portage financé par le Conseil départemental. La commune s'engage à prendre à sa charge les frais financiers et les frais de gestion inhérents au stockage de ces biens par la SAFER. Les frais de gestion et les frais financiers seront facturés annuellement par la SAFER à la commune de Saint-Macaire. Le Maire précise que cette convention n'a pu être réellement effective en 2013 et 2014 en raison du décès d'un des frères Jugean, ce qui a retardé l'acquisition. Une demande sera transmise au Conseil départemental pour la prolonger de 3 années supplémentaires.

Afin de concrétiser cette acquisition foncière, il est nécessaire de signer une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER.

Après lecture de ladite promesse, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

- d'approuver les termes de la promesse unilatérale d'achat de la SAFER
- d'autoriser le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette acquisition

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

## **Classe CLIS participation des communes de résidence**

L'école de Saint-Macaire accueillant depuis la rentrée 2014, une classe Clis destinée aux élèves en situation de handicap, le Maire propose au Conseil municipal de solliciter et de percevoir, conformément aux dispositions du Code de l'Education, la participation financière des communes de résidence de ces enfants aux frais de scolarisation. Le montant est évalué à 1000 € par élève par année scolaire, révisable en fonction des coûts.

Unanimité du Conseil municipal

## **DIA**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter les ventes : Pitou, 22 impasse du Moulin ; Pellet, chemin de Tivoli.

## **DÉCISIONS DIVERSES**

### **Acquisition d'un chariot d'enfournement pour le restaurant scolaire**

Le devis de la société Bovida, après étude comparative, est adopté à l'unanimité pour 1566,33 € HT.

### **Effacement de la dette**

Le Maire informe le Conseil municipal des deux courriers transmis par la trésorerie concernant l'effacement de la dette cantine émise par le juge d'instance de Bordeaux, compétent en matière de surendettement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide l'effacement de ces deux dettes qui seront inscrites au compte 6542 du budget de la commune.

### **Convention de mise à disposition des Assistants d'Education-Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)**

Le Maire explique au Conseil municipal que les A.V.S. sont affectées à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Dans le cadre de l'exécution de leur contrat de travail, elles

peuvent être appelées à exercer certaines activités en dehors du temps scolaire (service de restauration, surveillance pause du midi). Afin d'encadrer ce temps hors scolaire, une convention est à établir avec l'organisme employeur.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer ces conventions.

### **Servitude de passage**

Alain Falissard informe le conseil municipal que la canalisation d'interconnexion du réseau d'eau potable dont l'implantation était envisagée sur l'emprise du parking de la caserne a dû être mise en œuvre sur la propriété voisine. Le propriétaire concerné a autorisé la commune à implanter cette canalisation sur ses parcelles. Une convention de servitude de passage doit être établie et une indemnité financière s'élevant à 2 000€ sera attribuée au propriétaire de la SCI de l'Etoile.

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention et à attribuer une indemnité de 2 000€ à la SCI de l'Etoile.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Maire informe le Conseil municipal des travaux qui aboutiront à la fermeture du passage à niveau (PN 64) situé sur la commune de Pian sur Garonne (quartier du Bas Pian). Ils débiteront dès juin 2015 par la réalisation d'un rondpoint sur la RD 1113. La mise en service du franchissement souterrain devrait être effective à la fin 2016. En ce qui concerne le PN 62, qui assure notamment la liaison entre Saint-Macaire et le collège, les travaux devraient débiter en 2017 lorsque le premier ouvrage sera terminé. Une réunion publique est prévue le 2 juin 2015 à 18 h en mairie de Pian à destination de toutes les personnes désireuses d'en savoir plus sur cet important dossier.

# COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

---

Delphine Tach informe que le SICTOM, en charge du ramassage et du tri des ordures ménagères, est en passe de s'étendre dans le prolongement de l'emprise actuelle, un groupe de travail s'est mis en place pour réfléchir aux aménagements qui pourront être réalisés. Les tarifs 2015 restent identiques. Elle signale d'autre part que dans la perspective de la prochaine marche rose, organisée en octobre afin de lutter contre le cancer du sein, une première réunion de préparation a été programmée.

Alain Falissard annonce que la consultation des entreprises pour la réalisation du tourne à droite est terminée. En ce qui concerne les travaux de menuiserie des écoles, le maître d'œuvre est en train d'étudier les offres. Il souhaite remercier les entreprises SOC et SOCAMA, les communes de Saint-Maixant, de Pian et Caudrot, les cars Oliviers, qui ont tous contribué à la réalisation dans les meilleures conditions possibles des travaux permettant l'interconnexion entre Saint-Macaire et le Syndicat des eaux de Verdélais.

Isabelle Buin-Bourjalliat explique que la signalétique de la médiathèque va être installée prochainement en partenariat avec les élèves de l'option arts plastiques du lycée Jean Moulin. L'inauguration de la médiathèque Robert Escarpit sera fixée très bientôt.

Jean Loup Dutreuilh signale que les accès handicapés à l'école primaire ont été réalisés pendant les congés scolaires de février et qu'ils donnent pleinement satisfaction.

Florence Lassarade informe qu'à l'occasion de la nuit des musées le 16 mai au soir, une animation est prévue cave Messidan, l'occasion de découvrir ce joyau de notre patrimoine Macarien.

## QUESTIONS DIVERSES

Joël Baudet demande à ce que l'on étudie l'installation d'une rampe dans le passage de la Cale.

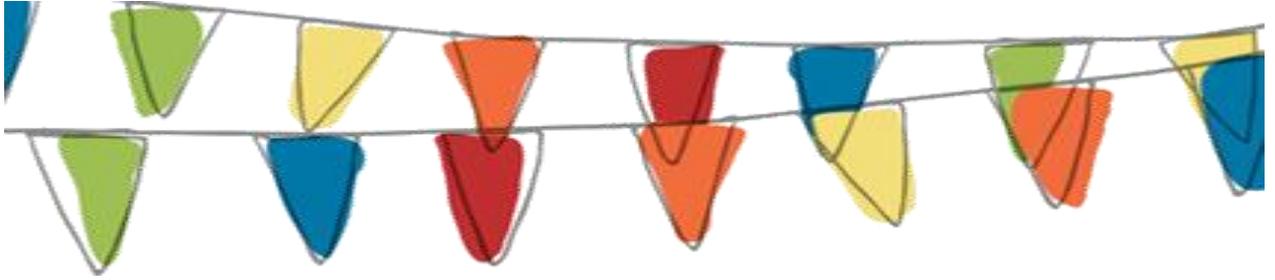
Michel Guindeuil rappelle les nuisances causées par les pigeons dans la vieille ville et demande si les captures se poursuivent. Delphine Tach lui répond que la société en charge de gérer leur élimination a retiré la cage en raison de l'arrivée de la belle saison, les pigeons pouvant maintenant se nourrir ailleurs, il devient très difficile de les attraper. L'expérience pourra se renouveler l'hiver prochain. Elle précise cependant qu'il va être tenté d'en capturer rue Carnot dans une maison vide où ils ont tendance à se regrouper.

Jean Michel Rouchès constate la réapparition des panneaux d'affichage à différents endroits de la commune, panneaux fort peu esthétiques et guère lisibles. Isabelle Buin-Bourjalliat précise qu'elle poursuit ses recherches pour trouver une solution adaptée à Saint-Macaire, les équipements entrevus pour l'instant sont très coûteux.

---

# SAINT-MACAIRE EN CHANSON...

---



## Chanson des tonneliers de Saint-Macaire

Je suis un tonnelier qui n'a pas fait fortune  
J'adore le soleil sans dédaigner la lune  
Je prépare à merveille l'alose et le gigot  
Mais je préfère encore la sauce d'escargots

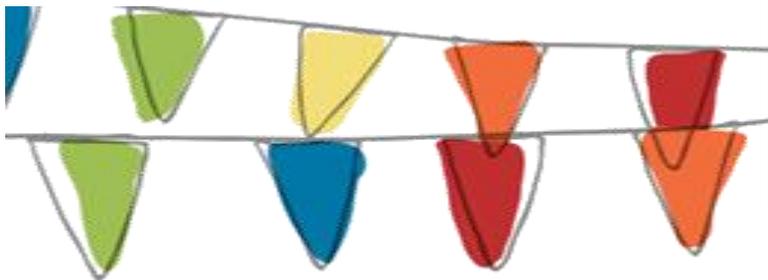
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant

Je vais au casino pour fêter le dimanche  
Je mets mes souliers vernis et ma chemise blanche  
Les cocos de Langon voudraient en faire autant  
Un verre de vin blanc et me voilà content

Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant

Nous avons tous les ans une superbe fête  
Où je m'enivre un peu mais sans perdre la tête  
Quand vient le mois de juin nous fêtons la Saint Jean  
Fillettes et garçons y dansons le cancan

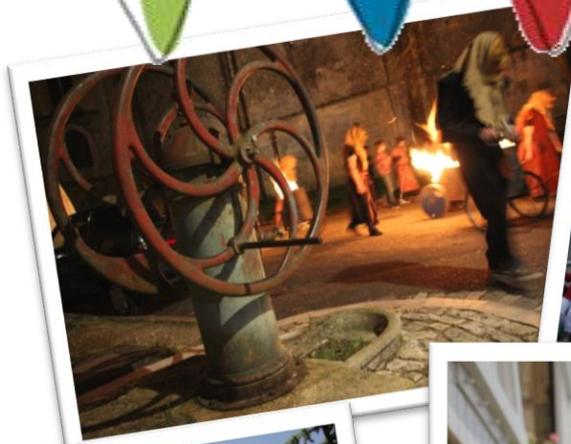
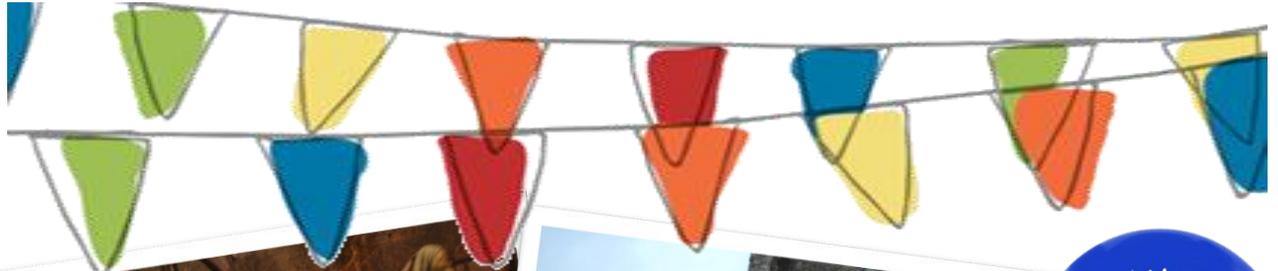
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis de Saint-Macaire  
Allons-y gaiement, allons-y gaiement je suis bon enfant



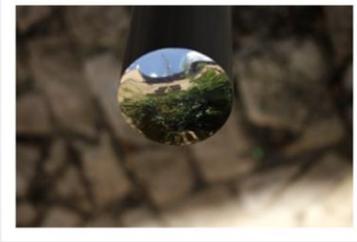
Si vous voulez en savoir plus sur cette chanson d'origine inconnue, probablement apparue aux alentours de 1900 et transmise par tradition orale et avoir une idée de l'air sur lequel la chanter, interceptez des « vieux macariens de souche », ils vous raconteront !

# SAINT-MACAIRE EN IMAGES...

Cette rubrique vous est ouverte, envoyez-nous vos photos... Merci de votre participation !



Merci à Daniel Couto pour son illustration de « Makarios »



Encore une fois tous nos remerciements à Philippe Lelièvre pour ses photos d'un Saint-Macaire qui accueille joyeusement le printemps